

Règlement intérieur (avenant) _ Partie C 2018-2019

À renseigner et à retourner à l'Accueil-adultes avant le vendredi 1er juin 2018

Tenue

Notre établissement est avant tout un lieu de travail en collectivité qui exige une tenue appropriée : elle doit être simple, correcte naturelle et décente.

Un uniforme scolaire, celui de l'*Institution Champfleury*, est obligatoire au quotidien ; les raisons de son adoption sont explicitées dans le document de référence « Notre uniforme scolaire ».

Cet uniforme scolaire comporte :

- des chaussures « de ville » bleu marines ou noires, ou des baskets bleu marines ou noirs (les chaussures sans lanières derrière les talons sont proscrites)
- une jupe « aux genoux » (filles) ou un pantalon ou un bermuda « aux genoux » (filles et garçons) bleu marine (uni) (les joggings, les robes, etc. sont proscrits, de même que la couleur noire)
- un polo à manches courtes ou longues blanc, aux armes de l'Institution
- un pull-over bleu marine, aux armes de l'Institution
- une veste, un blouson ou un manteau bleu marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).

Pour ce qui concerne les heures de sport, à partir du CE1, l'uniforme scolaire comporte :

- des chaussures de sport, conformes aux demandes des enseignants
- un short rouge ou, si nécessaire, un pantalon de jogging bleu marine
- un tee-shirt à manches courtes blanc, aux armes de l'Institution
- un sweat-shirt bleu marine, aux armes de l'Institution
- si nécessaire, une veste, un blouson ou un manteau bleu marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).

Nota Les élèves des classes de Maternelles portent une blouse bleu marine aux armes de l'Institution.

Dans le cas d'un non-respect de la tenue, l'établissement demandera à l'élève de mettre des vêtements qui lui seront fournis et le sanctionnera. En cas de récidive, l'établissement se réserverait le droit de ne plus accepter l'élève en son enceinte.

Pour nous permettre de restituer aux familles les vêtements trouvés il est demandé de les marquer aux prénom et nom de l'enfant. En fin d'année scolaire, tous les vêtements non récupérés seront donnés.

Nom & prénom de l'élève

Classe de l'élève (2018-2019)

Signature de la Mère
« Lu, pris connaissance et accepté »

Signature du Père
« Lu, pris connaissance et accepté »



48, Boulevard Léon Gambetta 84000 Avignon

04 90 16 47 60

accueil@trinitaires84.org

www.trinitaires84.org

 Institution Champfleury _ Trinitaires

